

**Ont le plaisir de vous inviter au
CHAMPIONNAT RÉGIONAL TAEI & TAEN
Samedi 28 juin et dimanche 29 juin 2025
Concours fermé sauf Para (Inter régional 8 cibles)
Samedi : jeunes et PARA – Dimanche : Adultes toutes armes**

Horaires

9h00	Ouverture du greffe
9h30	Inspection du matériel
10h00	Echauffement de 3 volées Début des tirs à la fin de l'échauffement Remise des récompenses TAEN et pause 1 heure Début des duels Remise des récompenses

Important

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, ainsi que le N° de téléphone du responsable légal pour les mineurs.

Pour les archers PARA, présentation de la carte de classification. Tenue de club ou de sport et chaussures en adéquation avec le règlement de la FFTA (Jeans interdits)

Les archers doivent être présents dans le classement du Comité Régional des Pays de La Loire sur le site internet : <http://www.arc.paysdelaloire.fr>.

Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

Inscriptions

Liens Hello Asso :

Jeunes :

[ici](#)

Adultes :

[ici](#)

Informations

Restauration sur place :
Sandwichs / Frites saucisses/Formule avec ou sans boissons.
Gâteaux / crêpes / Boissons / café.

Lieu

Lieu : **LES SABLES D'OLONNE**
Stade Pierre Escalier
Rue Belle Olonnaise
85340 Olonne sur Mer
Responsable : ROSSI Alain
Téléphone :
Mail : rossialain85@gmail.com
GPS : Lat : 46.52292 ; Long : -1.76739

Récompenses

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagements

8 € pour les jeunes
10 € pour les adultes

Modalités

Blasons selon réglementation FFTA

Qualifications

Rythme de tir AB/CD ou ABC en fonction du nombre de participants.

2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales

Suivant réglementation FFTA